RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*****
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIÉ Séance du 5 octobre 2026

Délibération n° 2026.10.79

NOMBRE DE MEMBRES
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

DATE DE LA CONVOCATION : 28 septembre 2026

DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Emmanuel CHERMETTE, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Jacky MENICHON, Alexandra PRAT, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusée : Mme Anne GENY DE FLAMMERECOURT

Monsieur Florent BARBAFIERI est élu secrétaire de séance.

Objet : Lots des Bruyères – dénonciation de 7 lots – EARL PARIAUD Paul et Sébastien

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'existence d'une convention d'occupation temporaire conclue entre l'EARL PARIAUD Paul et Sébastien et la commune de Lancié pour y exercer une activité viticole. Monsieur PARIAUD dispose de 7 lots pour une surface totale de 1 ha 81 a 98 ca soit environ 1.82 hectares.

Par courrier en date du 14 avril 2026, Messieurs PARIAUD Paul et Sébastien ont fait part de leur souhait de restituer 7 de leurs lots à savoir :
- Lot n° 10 de 21 a 57
- Lot n° 11 de 22 a 53
- Lot n° 25 de 26 a 24
- Lot n° 43 de 22 a 65
- Lot n° 44 de 21 a 69
- Lot n° 55 de 22 a 67
- Lot n° 56 de 21 a 46

Le Conseil Municipal accepte cette dénonciation et propose qu'un avenant à la convention d'occupation temporaire soit établi pour le lot restant.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON

MAIRIE DE LANCIE (Rhône)

Le secrétaire,
Florent BARBAFIERI

MAIRIE DE LANCIE (Rhône)